

SÉMINAIRE 2023/2024
Séance du 20 février 2024

**COMMENT LA POLITIQUE DE
LA VILLE A-T-ELLE
TRANSFORMÉ LES POLITIQUES
NATIONALES QUI
CONCERNENT LES JEUNES ?
AVEC QUELS EFFETS ?**

Comité d'histoire de la politique
de la ville Campus Condorcet
8 cours des humanités
93 300 Aubervilliers
www.comitehistoirepolville.fr

SÉANCE 4 | SÉMINAIRE DU COMITÉ D'HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Mardi 20 février 2024 | 13h30/16h30

Centre des colloques du Campus Condorcet

Métro Front Populaire, Aubervilliers.

Inscription obligatoire

COMMENT LA POLITIQUE DE LA VILLE A-T-ELLE TRANSFORMÉ LES POLITIQUES NATIONALES QUI CONCERNENT LES JEUNES ? AVEC QUELS EFFETS ?

Séance coordonnée par Philippe Estèbe

Le champ de la jeunesse est particulièrement visé dès l'origine de la politique de la ville, d'abord parce que le poids des jeunes est l'une des caractéristiques sociales de la population de la géographie prioritaire qui saute aux yeux des promoteurs historiques de la politique de la ville. Ensuite, c'est parce que sur la jeunesse des QPV se concentrent un précipité des questions génériques des « difficultés socioéconomiques » des habitants des quartiers : difficultés voire échec ou exclusion scolaire, formations inadaptées, chômage important, risque de pauvreté. L'intérêt accordé à la jeunesse s'appuie sans doute aussi sur une vision idéalisée d'une catégorie « porteuse d'avenir » dont il faut préserver et développer les capacités (terme qui n'était pas encore en usage au début des années 1980).

En même temps, la politique de la ville n'est pas une politique de la jeunesse, mais une politique « globale et territoriale ». De façon simultanée (et parfois avec une certaine avance), démarrent au début des années 1980 deux politiques qui visent la jeunesse et seront appelées à un important développement : la politique des zones d'éducation prioritaires, initiée dès juillet 1981 par Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale et celle de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, prônée par le rapport de Bertrand Schwartz dans son rapport de septembre 1981 et concrétisé notamment par la création des missions locales.

Depuis l'origine, ces deux politiques sont en dialogue et en tension constante avec la politique de la ville : tension institutionnelle, tension géographique, tension méthodologique. Sans jamais véritablement fusionner, ce « ménage à trois » a donné lieu à une multitude de rejetons : cité de la réussite, internat d'excellence, emplois francs, etc.

Cette session vise deux objets, étroitement liés :

- Une réflexion sur le « comment » de cette éventuelle « influence » de la politique de la ville sur les politiques de la jeunesse à travers l'évocation du travail interministériel au niveau national (CNDSQ) et au niveau régional (Région IDF) ;
- Deux exposés sur les relations d'ajustement/désajustement de la politique de la ville avec la politique d'éducation prioritaire (et plus généralement les politiques éducatives) et la politique d'insertion professionnelle (et plus généralement les politiques d'emploi des jeunes).

PROGRAMME

13H30 | INTRODUCTION GÉNÉRALE

Philippe Estèbe, directeur d'études à Acadie

13H45 | LA QUESTION DE LA JEUNESSE DANS LE PROCESSUS INTERMINISTÉRIEL DE LA CNDSQ

Sylvie Harburger, ancienne secrétaire générale de la CNDSQ

La CNDSQ a inauguré, dès son origine un dispositif interministériel d'un nouveau type, articulation les relations nationales et les services déconcentrés. Ce travail interministériel est étroitement articulé aux communes parties-prenantes du programme de développement social des quartiers. Acquis et limites vues par une actrice centrale de ce dispositif.

14H00 | ARTICULATION ET DÉARTICULATION : L'ÉDUCATION PRIORITAIRE ET LA POLITIQUE DE LA VILLE

Ariane Azéma, Inspectrice générale de l'Éducation nationale

Initiée avant la création de la CNDSQ, l'éducation prioritaire, enjeu central affirmé dans le rapport Dubedout, s'est développée parallèlement à la politique de la ville avec des convergences mais également nombre de désajustements. Le principe de territorialité de la politique de la ville vient ainsi percuter un système éducatif construit structurellement sur d'autres lignes de force. Ariane Azéma retrace les éléments clefs de de cette relation complexe et piste les enjeux des politiques éducatives de jeunesse.

15H00 | LA POLITIQUE DE LA VILLE ET LES POLITIQUES D'INSERTION DES JEUNES : DES MISSIONS LOCALES AUX EMPLOIS FRANCS

Michel Abhervé, professeur associé à l'Université de Paris-Est Val-de-Marne

L'insertion des jeunes fait, dès l'origine, l'objet d'une tension entre trois pôles : l'accès à la vie professionnelle des jeunes sans qualification sortis du système scolaire, l'adaptation de la formation professionnelle dispensée par l'EN et l'insertion sociale, élevée par le rapport Schwartz au même niveau que l'insertion professionnelle. La politique de la ville se trouve en quelque sorte prise en tenaille entre la logique « emploi » et la logique « formation ». L'approche territoriale a-t-elle permis de dépasser ces tensions ?

15H45 | JEUNESSE ET INTERMINISTÉRIEL, UNE APPROCHE RÉGIONALE : LE CAS DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Nicole Smadja, ancienne cheffe de la mission régionale de la politique de la ville en Île-de-France.

En conclusion, Nicole Smadja livre son regard sur la mobilisation des acteurs locaux autour de la la question de la jeunesse dans les années 1990.

INTERVENANTS

SYLVIE HARBURGER,

a travaillé au ministère de l'Équipement (1969-1982). En 1982, elle rejoint la Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers (CNDSQ) et en devient secrétaire générale en 1986. Elle rejoint le groupe Caisse des dépôts en 1989, puis la Commission européenne en 2004 (DG Regio, unité développement urbain).

ARIANE AZÉMA,

ancienne élève d'Ulm, agrégée d'histoire, ancienne responsable de la planification à la Datar, ancienne DGA en charge des lycées au conseil régional d'Ile-de-France, ancienne Déléguée générale de l'enseignement ; actuellement inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la jeunesse ; co-autrice avec Pierre Mathiot du rapport Territoires et Réussite en 2019

MICHEL ABHERVÉ,

a été professeur associé à l'université de Paris Est Marne la Vallée, où il a enseigné l'ESS et les politiques publiques. Il est également intervenu dans le Master "Management de l'insertion dans l'économie sociale et solidaire" et a initié la Chaire ESS de l'Université. Il est par ailleurs consultant-formateur sur les questions de l'ESS, de l'insertion et du dialogue social au sein de la Coopérative d'Activités et d'emploi Coopaname

NICOLE SMADJA,

est géographe, ancienne chargée de mission au Commissariat général du Plan, cheffe de la mission ville de la préfecture de la région Île-de-France, membre du CESER d'Île-de-France.

Centre des colloques du Campus Condorcet
Métro Front Populaire, Aubervilliers.

Inscription obligatoire

Plus d'informations sur le site du [Comité d'histoire de la politique de la ville](#)